

RELEVÉ DE DÉCISION

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE 2022

Questions	Décisions
Approbation du Procès-Verbal du 25 juillet 2022.	Approuvé
Décision Modificative n° 4	Adoptée
Amélioration de l'offre d'accueil des promeneurs et des randonneurs sur le secteur du Rioumajou - création du "Sentier de l'Eau" - demande de subventions	Adoptée
Aménagement d'un Point d'Apport Volontaire (PAV) - convention avec la copropriété "Le Clos Saint-Hilaire"	Adoptée
Ravalement de façades : périmètre - modification de la délibération n° 2022-22 du 22/02/2022	Adoptée
Adhésion GEVAL - convention de mise à disposition de main d'œuvre salariée	Adoptée
Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activités (saison hiver 2022/2023)	Adoptée
Aménagement d'une aire d'étapes pour les camping-cars - Chemin de Vielle-Aure Convention avec Camping car Park	Adoptée
Rénovation de l'ensemble de l'Eclairage Public de la Station du Pla d'Adet avec un éclairage LEDS en supervision (SDE 65	Adoptée

SAINT-LARY-SOULAN, le 6 septembre 2022

Le Maire,


André MIR

